



Paris, le 26 juillet 2018

## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018**

- Comptes semestriels au 30 juin 2018
- Rapport semestriel d'activité
- Attestation des Gérants
- Rapport des commissaires aux comptes



## RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2018

On rappelle qu'après la cession de son dernier actif en octobre 2014, et en l'absence de projet d'investissement, CFI – Compagnie Foncière Internationale (la *Société*) a cessé son activité locative et est gérée en extinction.

### I. Activité et faits marquants du semestre

#### Changement de contrôle et offre publique d'achat simplifiée

Le 12 janvier 2018, Financière Apsys (société contrôlée par la famille Bansay) a acquis 89,11% du capital et des droits de vote de la Société auprès de Yellow Grafton SC qui lui a cédé l'intégralité de sa participation au capital de la Société. En conséquence, Financière Apsys a déposé le 9 mai 2018 auprès de l'Autorité des marchés financiers, conformément aux articles 234-2 et suivants du Règlement général de l'AMF, un projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix modifié de 1 euro par action (l'*Offre*). L'AMF a rendu sa décision de conformité de l'Offre le 12 juin 2018. L'Offre publique s'est clôturée le 28 juin 2018, et Financière Apsys n'a acquis aucune action au cours de ladite Offre.

#### Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 15 mai 2018

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 15 mai 2018 (l'*Assemblée Générale*), a approuvé les comptes de l'exercice 2017, qui dégagent une perte de 160 K€. Elle a décidé :

- d'affecter la perte de 160 K€ en report à nouveau, portant le report à nouveau au montant débiteur de 270 K€ ;
- de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes, réalisée par imputation du montant de report à nouveau déficitaire à hauteur de 265 K€, et par réduction corrélative de la valeur nominale des actions.

Après imputation du report à nouveau débiteur et après réduction de capital, le capital s'établit désormais à 248 K€ et le report à nouveau à 5 K€ (débitur).

L'Assemblée Générale a décidé de transformer la Société en société en commandite par actions. La société Apsys Alliance Management SAS a accepté la qualité d'associé commandité.

Monsieur Maurice Bansay et Monsieur Fabrice Bansay ont été nommés en qualité de premiers gérants de la Société sous forme de société en commandite par actions dans les statuts de cette dernière pour une durée de dix (10) ans à compter du 15 mai 2018.

Le conseil d'administration de la Société a été destitué de toutes ses fonctions et a été dissout du seul fait de la réalisation de la transformation. Cette transformation régulièrement effectuée n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle. La durée de la Société n'est pas modifiée et les mandats des commissaires aux comptes de la Société ont été maintenus.

### **Nomination des membres du Conseil de Surveillance**

L'Assemblée Générale a désigné en qualité de membre du conseil de surveillance de la Société sous sa forme de société en commandite par actions, pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Delphine Benchetrit, née le 1<sup>er</sup> septembre 1968 à Paris (France),
- Madame Claire Vandromme, née le 28 mars 1971 à Montargis (France),
- Monsieur Sacha Bansay, né le 16 octobre 1986 à Boulogne-Billancourt (France), et
- Monsieur Manuel Tessier, né le 6 août 1981 à La Flèche (France).

Il est également rappelé, en tant que de besoin, que la Société adhère aux principes généraux du code AFEP-MEDEF en vigueur.

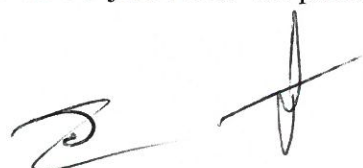
Toutefois en raison de la situation particulière de la Société, notamment caractérisée par son absence d'activité et du nombre restreint de membres du Conseil de surveillance, certaines dispositions du code AFEP-MEDEF ne peuvent être immédiatement appliquées.

Il s'agit notamment des dispositions de :

- l'article 8 dudit code relatives à la proportion de membres du Conseil de surveillance indépendants requise au sein du Conseil de surveillance ;
- des articles 14 à 17 dudit code relatives aux comités spécialisés, le Conseil d'administration du 12 janvier 2018 ayant décidé (i) que les fonctions du Comité d'audit de la Société seraient désormais exercées par le Conseil d'administration, conformément à la faculté offerte par l'article L.823-20 4° du Code de commerce et (ii) de ne pas procéder au renouvellement du comité des nominations et des rémunérations, et ce tant que la Société n'aura aucune activité. Le Conseil d'administration de la Société ayant été dissout du seul fait de sa transformation, les fonctions du Comité d'audit sont désormais exercées par le Conseil de surveillance de la Société à compter du 15 mai 2018.

## **II. Risques et incertitudes**

Les risques et incertitudes n'ont pas évolué depuis la clôture au 31 décembre 2017 : la Société ne détenant plus que de la trésorerie placée dans des supports à court terme, est impactée par le niveau des taux d'intérêt. Toutefois, sa structure financière au 30 juin 2018 lui permet de poursuivre sa gestion en extinction.







### III. Transactions avec les parties liées

Il n'y en a pas eu de nouvelle au cours de la période sous revue.

### IV. Comptes intermédiaires au 30 juin 2018

Le total du bilan, dont l'actif n'est plus constitué que de trésorerie, s'élève à 277 K€ (vs 403 K€ au 31 décembre 2017).

Le compte de résultat est impacté par l'absence de produits due à la rémunération, quasi nulle, des placements de trésorerie et par le coût du maintien de la structure cotée. Les charges d'exploitation y afférentes s'élèvent à 54 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018 contre 74 K€ 1<sup>er</sup> semestre 2017 et sont directement reflétées dans le résultat net, qui ressort lui-même en perte de 54 K€.

Le montant des capitaux propres ressort à 245 K€ au 30 juin 2018 (300 K€ au 31 décembre 2017).

### V. Perspectives

Il n'est pas envisagé de développer une quelconque activité opérationnelle au sein de la Société, laquelle n'exerce actuellement aucune activité et n'a ni personnel, ni dette, ni d'autre actif à son bilan qu'un reliquat de trésorerie, sauf dans le cadre d'un éventuel rapprochement par voie de fusion entre la Société et Financière Apsys.

Dans le cadre d'un tel rapprochement, l'activité de la Société serait réorientée vers la détention et le développement, direct ou indirect, d'actifs immobiliers commerciaux.



COMPAGNIE  
FONCIÈRE  
INTERNATIONALE

# **Comptes semestriels**

## **au 30 juin 2018**

Du 01 janvier 2018 au 30 juin 2018

**I - Bilan au 30 juin 2018**

<b>ACTIF</b> <i>(En milliers d'euros)</i>	<b>30.06.2018</b>			<b>31.12.2017</b>
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles (4)</b> Concessions, brevets et droits similaires				
<b>Immobilisations corporelles (4)</b> Autres immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières (5)</b> Participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
<b>Total actif immobilisé</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances clients (6)				
Autres créances (6)	6		6	
Avances et acomptes versés				
Valeurs mobilières de placement (7)	250		250	250
Disponibilités (8)	21		21	147
Charges constatées d'avance				6
<b>Total actif circulant</b>	<b>277</b>		<b>277</b>	<b>403</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>277</b>		<b>277</b>	<b>403</b>

<b>PASSIF</b> (En milliers d'euros)	<b>30.06.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	248	513
Prime de fusion	6	6
Réserve légale	51	51
Autres réserves		
Report à nouveau (9-10)	-5	-110
Acompte sur dividendes (9-10)		
Résultat de l'exercice	-54	-160
<b>Total capitaux propres (9-10)</b>	<b>245</b>	<b>300</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (6)	19	46
Dettes fiscales et sociales (6)	13	25
Autres dettes (6)	0	32
Produits constatés d'avance		
<b>Total dettes</b>	<b>32</b>	<b>103</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>277</b>	<b>403</b>

## II - Compte de résultat au 30 juin 2018

En milliers d'Euros	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<b>Produits d'exploitation</b>			
Production vendue de services			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
Reprises sur amortissements et provisions			
Autres produits			
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats et charges externes	47	28	74
Impôts, taxes et versements assimilés	4	4	6
Salaires et traitements		12	24
Charges sociales	2	12	23
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Autres charges	1	18	32
<b>Total des charges d'exploitation (11)</b>	<b>54</b>	<b>74</b>	<b>160</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-54</b>	<b>-74</b>	<b>-160</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprise sur provisions et transferts de charges			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1	1
<b>Total des produits financiers (12)</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences négatives de change			
<b>Total des charges financières (13)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-54</b>	<b>-73</b>	<b>-159</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6
Reprises provisions et transferts de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>6</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>7</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-1</b>
Provision pour impôt			
(Charge) produit d'impôt sur les bénéfices			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-54</b>	<b>-73</b>	<b>-160</b>
Résultat net par action (en euros)	- 0.06	- 0.08	-0.19



**III - Tableau des flux de trésorerie**

	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<b><u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>			
Résultat net	-54	-73	-160
Amortissements et provisions			
Résultat sur cessions d'actif immobilisé			
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-54</b>	<b>-73</b>	<b>-160</b>
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs	-27	-12	19
Autres actifs et passifs d'exploitation	-45	-17	-13
<b>Variation des besoins d'exploitation</b>	<b>-72</b>	<b>-29</b>	<b>6</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>-126</b>	<b>-102</b>	<b>-154</b>
<b><u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1	
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			6
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières, nets d'impôts			
Variation des prêts			
Variation de périmètre sur la trésorerie			
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>		<b>-1</b>	<b>6</b>
<b><u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
variation des comptes consentis et des emprunts et autres dettes financières			
Coûts dividendes versés			
Réduction de capital, remboursement de réserves			
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-126</b>	<b>-103</b>	<b>-148</b>
Variation des placements à court terme		-269	-269
Variation du disponible	-126	166	121
Variation des concours bancaires à court terme			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-126</b>	<b>-103</b>	<b>-148</b>
Trésorerie d'ouverture	397	545	545
Trésorerie de clôture	271	442	397
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-126</b>	<b>-103</b>	<b>-148</b>

**CFI – Compagnie Foncière Internationale****ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX****Période du 01 janvier 2018 au 30 juin 2018**

La présente annexe concerne les comptes semestriels couvre la période du 01 janvier 2018 au 30 juin 2018.

Le total du bilan est arrêté au montant de 277 453 euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 245 170 euros.

Le résultat de l'exercice s'établit à -54 466 euros.

**1.- Faits caractéristiques**

Après la cession de son dernier actif en octobre 2014, et en l'absence de projet d'investissement, la société a cessé son activité locative. Elle poursuit sa gestion en extinction sur une base de coûts de fonctionnement fortement réduite.

L'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 15 mai 2018, a décidé de réduire le capital par abaissement à 0,29 euros de la valeur nominale des actions, ceci afin de réduire les pertes antérieures.

L'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le même jour, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et décidé d'affecter la perte y afférente en report à nouveau. Celui-ci présente un solde de -5 391,52 euros.

**2.- Evènements subséquents**

Néant.

**3.- Règles et méthodes comptables**

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général. Ils sont présentés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles de l'exercice précédent et notamment en ce qui concerne le principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

**3.1.- Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués à leur prix de revient, une provision est constituée si la valeur d'utilité lui est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des capitaux propres réévalués de la filiale.

**3.2.- Créances**

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

### **3.3.- Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées, au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché. Le cas échéant une dépréciation pour pertes latentes est comptabilisée.

### **3.4.- Provisions pour charges**

Les provisions pour charges sont constituées dès lors que la charge est probable, peut-être raisonnablement estimée et a fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

**NOTES SUR LE BILAN****4.- Immobilisations incorporelles et corporelles**

Etat des valeurs brutes

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Ventilation des diminutions		Clôture
			Cessions	Mise au Rebut	
<b>Immobilisations incorporelles</b> . Logiciels					
<b>Immobilisations corporelles</b> . Autres	0	0		0	0
Total	0	0		0	0
Total général	0	0		0	0

Etat des amortissements

Rubriques	Ouverture	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Clôture
		Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis de manière exceptionnelle	Eléments cédés	Eléments mis au rebut	
<b>Immobilisations incorporelles</b> . Logiciels						
<b>Immobilisations corporelles</b> . Autres	0				0	0
Total général	0				0	0

## Valeurs nettes

Rubriques	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
. Logiciels			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
. Autres	0	0	0
Total	0	0	0
Total général	0	0	0

## 5.- Immobilisations financières

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Clôture
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	0			0
Total	0			0

## 6.- Etat des échéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

Tableau des créances et dettes concernant entreprises liées : Néant



**7.- Valeurs mobilières de placement**

	Valeur nette au bilan	Valeur du marché au 30 juin 2018
Actions propres	1	1
Autres valeurs mobilières de placement (sicav monétaires)	249	249
Total	250	250

Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées à hauteur de 249 K€ en SICAV monétaires détenues chez Crédit Agricole CIB.

**8.- Disponibilités**

Elles sont constituées des sommes figurant au crédit des comptes courants bancaires.

**9.- Capital**

Le capital social se compose de 854 224 actions de valeur nominale unitaire de 0.29 euros.

**10.- Variation des capitaux propres**

Rubriques	Ouverture	Affectation du résultat 31/12/17	affectation de l'AG du 15/05/2018		Résultat exercice 30/06/18	Clôture
			Virt RàN à autres réserves	Prélvt pour distribution		
Capital social	513		-265			248
Prime de fusion	6					6
Réserves :						
Réserve légale	51					51
Autres réserves						
Report à nouveau et acompte sur dividende (1)	-110	-160	265			-5
Résultat	-160	160			-54	-54
	300	0	0		-54	245

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****11.- Charges d'exploitation**

Elles comprennent principalement :

- Les prestations de services externalisées ainsi que des honoraires de conseil et d'assistance, notamment juridique et comptable.
- La rémunération des mandataires sociaux ainsi que les charges sociales et taxes y afférentes.

**12.- Produits financiers**

	Exercice clos au 30.06.2018		Exercice clos au 31.12.2017
	total	dont entreprises liées	
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions financières			
Produits nets sur cessions de VMP	0		1
Total	0		1

**13.- Charges financières**

	Exercice clos au 30.06.2018		Exercice clos au 31.12.17
	total	dont entreprises liées	
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences négatives de change			
Total	0	0	0

**14.- Impôts sur les bénéfices**

La société relève de l'impôt sur les sociétés.

## Ventilation du résultat après impôt

	Exercice clos au 30.06.2018			Exercice clos au 31.12.2017		
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Exploitation	-54		-54	-160		-160
Financier	0		0	1		1
Exceptionnel				-1		-1
Impôt						
Total	-54		-54	-160		-160

L'allègement de la dette future d'impôt qui correspond à la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché des SICAV (voir note 7) n'est pas significatif. Il n'y a pas d'accroissement futur de la dette d'impôt.

Le report déficitaire au 31/12/2017 s'élève à 476 180 euros, le déficit fiscal du 30 juin 2018 s'élève à 24 687 euros.

**15. Entreprises liées**

Eléments concernant les entreprises liées et les participations : Néant

**16. Transactions avec les parties liées**

Au 30 juin 2018, il n'existe aucune transaction avec des parties liées au sens du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

**AUTRES INFORMATIONS****17.- Engagements financiers**

N'ayant pas de dette bancaire à son bilan, la société n'est pas soumise au respect d'engagements pris vis à vis de banques (« Covenants »).

**18.- Effectifs**

Au 30 juin 2018, il n'y a pas de salarié.

**19.- Rémunérations des organes d'administration et de direction**

Les jetons de présence qui sont dus au titre de l'exercice 2017 versés au cours du premier semestre 2018 s'élèvent à 32 250 Euros.

Le montant de la rémunération mensuelle due au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 12 janvier 2018 s'élève à 807,53 Euros.

**20.- Société mère**

La société mère de CFI est la société Financière Apsys qui détient 89,11% du capital et des droits de vote de CFI.

**21.- Inventaire des valeurs mobilières de placement au 30 juin 2018****21.1 CFI – Actions propres****TITRES CFI AUTODETENUS AU 30 JUIN 2018 (euros)**

Nombre	désignation	valeur d'achat moyen	valeur comptable	valeur liquidative unitaire au 30/06/2018	valeur liquidative au 30/06/2018	PLUS VALUE/MOINS VALUE LATENTE
551	CFI	0.6	330.60	1.20	396.72	66.12

**21.2 CFI – Autres valeurs mobilières de placement****LISTE DES PLACEMENTS AU 30 JUIN 2018 (euros)**

Nombre	désignation	valeur d'achat	valeur comptable	valeur liquidative unitaire au 30/06/2018	valeur liquidative au 30/06/2018	PLUS VALUE/MOINS VALUE LATENTE
15	AMUNDI C.T.E-C	1 003,17	15 047,56	997,20	14 957,97	-89,59
1	AMUNDI TRESO CORPO	234 152,74	234 152,74	234 469,29	234 469,29	316,55

## Attestation du Rapport Financier Semestriel

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018

(Article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier)

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2018.

A Paris, le 26 juillet 2018

Maurice Bansay

Gérant

Monsieur Fabrice Bansay

Gérant



Exco Paris Ace  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris  
5, avenue Franklin Roosevelt  
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de  
Versailles  
Tour First - TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

## **CFI - Compagnie Foncière Internationale**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière  
semestrielle**

Exco Paris Ace  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris  
5, avenue Franklin Roosevelt  
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles  
Tour First - TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

## CFI - Compagnie Foncière Internationale

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société CFI - Compagnie Foncière Internationale, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de vos gérants. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

## 2. Vérification spécifique


Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris et Paris-La Défense, le 27 juillet 2018

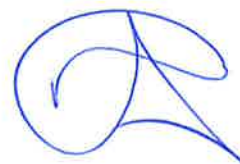
Les Commissaires aux Comptes

EXCO PARIS ACE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' and 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Emmanuel Charrier

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, circular 'N' and 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Nathalie Cordebar